

11mohs

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros

Siège social : 90 rue Marie Fichet, 92140 Clamart

Immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro B 979209343

DÉCISION DU PRÉSIDENT

11mohs

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros

Siège social : 90 rue Marie Fichet, 92140 Clamart

Immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro B 979209343

LE SOUSSIGNÉ :

Monsieur Jérémy Denoun, né le 28 septembre 1986 à Courcouronnes (91), de nationalité française, demeurant 90 rue Marie Fichet, 92140 Clamart,

Ci-après le« **Président** »,

A ÉTABLI AINSI

DÉCISION DU PRÉSIDENT

ARTICLE 1

FORME

La Société est constituée sous la forme d'une Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU), régie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur, ainsi que par ses statuts.

La présente décision a pour objet de procéder à une augmentation de capital de la Société par émission d'actions nouvelles, afin de lever des fonds destinés au développement commercial de la Société.

Le capital social s'élève à 1 000 €, divisé en 100 000 actions de 0,01 € chacune.

ARTICLE 2

Décision d'augmentation de capital

Le Président décide d'augmenter le capital social d'un montant de 150 000 € par création de 15 000 000 actions nouvelles, d'une valeur nominale de 0,01 € chacune, émises au prix unitaire de 0,01 € (soit sans prime d'émission).

Des personnes, dont notamment des personnes morales, souscriront à l'augmentation de capital. Il est précisé qu'il n'existe pas de droit préférentiel de souscription et permet l'entrée de nouveaux actionnaires dans la Société.

Les nouveaux actionnaires souscrivant à l'augmentation de capital sont autorisés à demander un rachat de leurs titres après douze (12) mois de détention minimum, sous réserve des modalités de la législation en vigueur.

Les actions seront souscrites et libérées selon les modalités suivantes :

- Souscription : La souscription s'effectuera par la signature de bulletins de souscription par les nouveaux actionnaires.
- Libération : Les sommes correspondant à la valeur nominale seront versées sur un compte bancaire bloqué (opération effectuée via Qonto) ouvert au nom de la Société.

ARTICLE 2

Mise à jour du capital social

À la suite de l'augmentation, le capital social de la Société sera porté à :

1 000 € (capital initial) + 150 000 € (augmentation) = 151 000 €

Représenté par 15 100 000 actions de 0,01 € de valeur nominale.

ARTICLE 3

Mise à jour des statuts et formalités

Le Président procédera à la mise à jour de l'article 6 et de l'article 7 des statuts de la Société pour tenir compte du nouveau capital et du nombre total d'actions.

Le Président est chargé d'accomplir ou de faire accomplir toutes formalités requises par les lois et règlements en vigueur, notamment :

- L'établissement du procès-verbal constatant l'augmentation de capital.
- La publication de l'avis de modification dans un Journal d'Annonces Légales.
- Le dépôt des pièces justificatives et la demande d'inscription modificative au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) auprès du Greffe compétent.

ARTICLE 4

Pouvoirs

Tous pouvoirs sont conférés au Président à l'effet de :

- Recevoir les fonds, effectuer les déclarations et registres relatifs à l'émission des nouvelles actions,
- Enregistrer la décision,
- Signer et déposer les statuts mis à jour,

Plus généralement, accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 5

Frais

Les frais, droits et honoraires des présents et ceux qui en seront la suite ou la conséquence, sont à la charge de la Société.

ARTICLE 6

Clôture de la séance

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée et la présente décision est signée par le Président.

Jeremy Denoun

Fait à Clamart,
Le 11 mars 2025,

**Monsieur Jérémy Denoun,
en tant que Président**

11mohs

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros

Siège social : 90 rue Marie Fichet, 92140 Clamart

Immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro B 979209343

LISTE DES PARTICIPANTS À L'AUGMENTATION DE CAPITAL

▪

Type de personne	Dénomination Sociale	Représentant	Montant Investi
Moral	Sustain8	Denoun Jérémie	75.000€
Moral	Cocard	Cayette Christophe	75.000€

CERTIFICATE *of* SIGNATURE

REF. NUMBER
GKJFT-TQRER-BEVUB-NJT2M

DOCUMENT COMPLETED BY ALL PARTIES ON
11 MAR 2025 16:44:27 UTC

SIGNER

JEREMY DENOUN

EMAIL
JEREMY@SUSTAIN8.FR

TIMESTAMP

SENT
11 MAR 2025 16:44:26 UTC

SIGNED
11 MAR 2025 16:44:27 UTC

SIGNATURE



IP ADDRESS
90.16.81.85

LOCATION
PARIS, FRANCE

